

4 ateliers pour tout comprendre sur les méthodologies

La Caisse des Dépôts a annoncé, le 16 octobre 2007, le lancement de son appel à projets domestiques CO₂

Ce nouvel instrument économique permet de financer des projets qui réduisent volontairement les émissions de CO₂, dans des secteurs non soumis aux obligations du Plan national d'allocation de quotas (PNAQ).

Un "projet domestique CO₂" doit s'appuyer sur une méthode qui, selon les termes de l'arrêté du 2 mars 2007, doit être "réf érencée", c'est-à-dire validée par les pouvoirs publics. Cette méthode permet au porteur de projet de démontrer l'*additionnalité* de son projet par rapport aux pratiques usuelles - condition indispensable à son *agrément* par l'Etat - et de calculer les réductions d'émissions que ce projet génère et qui pourront ensuite être valorisées financièrement.

La méthode permet en outre à l'Etat qui délivrera les crédits carbone - en l'occurrence, les URE : Unités de Réduction d'Emission - de s'assurer que les réductions év itées pourront bien être comptabilisées dans le système d'inventaire national des polluants atmosphériques (SNIEPA).

Quatre méthodes viennent d'être approuvées, dont trois élaborées par la société EcoSecurities, avec le concours du CITEPA, dans le cadre des groupes de travail mis en place par la Caisse des Dépôts :

=> **Changement de fluides HFC dans les installations de froid**, principalement dans le secteur de l'industrie agroalimentaire et la grande distribution, mais également pour les patinoires ;

=> **Méthanisation d'effluents d'élevage** ;

=> **Production d'énergie thermique** réduisant la consommation de combustibles fossiles.

La 4e méthode, élaborée par la communauté urbaine de Lille, porte sur la **valorisation de biodéchets en biométhane-carburant** en remplacement du gaz naturel pour alimenter une flotte de bus urbains.

**Choisissez
vos ateliers !**

D'autres méthodes ont été déposées pour référence-ment par les pouvoirs publics, en particulier dans les domaines du transport (transfert modal), de l'industrie et de la pêche maritime.

Pour son appel à projets, la Caisse des Dépôts examinera tout projet, indépendamment de l'origine de la méthode sur lequel il s'appuie, mais à la condition que celle-ci ait été préalablement référencée. L'étape de présélection des projets se déroulera du 15 octobre au 31 décembre 2007. Cette étape de la procédure est basée sur l'utilisation d'un questionnaire.

La condition minimale pour présenter un dossier en vue de la présélection est de générer une quantité de réduction minimum de 10 000 tonnes sur la période 2008-2012. Les porteurs de petits projets ont la possibilité de se regrouper, et d'agréger leurs projets (projets similaires, appliquant une même méthode, et de tailles comparables).

Vous trouverez sur le site Internet de la Caisse des Dépôts tous les détails sur l'appel à projets, le calendrier, le questionnaire ... (<http://www.caissedesdepots.fr/spip.php?article630>) et en particulier, une "foire aux questions" élaborée spécialement pour le lancement de l'appel à projets.

Pour que les travaux de l'atelier soient pleinement productifs et les échanges enrichissants, il est indispensable d'avoir préalablement pris connaissance de la méthode correspondante à télécharger sur le site de la MIES...

(http://www.effet-de-serre.gouv.fr/methodes_de_projets_domestiques_references)

Le séminaire présentera les 4 méthodes en vue d'aider les porteurs de projets dans leur utilisation.

Séminaire organisé avec le concours de

ECO SECURITIES



1	Changement de fluides HFC dans les installations de froid	12 novembre 2007 => 9h - 12h30 Paris 13è
2	Production d'énergie thermique	12 novembre 2007 => 14h - 17h30 Paris 13è
3	Méthanisation d'effluents d'élevage	14 novembre 2007 => 14h - 17h30 Paris 7è
4	Valorisation de biodéchets en biométhane-carburant	16 novembre 2007 => 9h30 - 12h30 Paris 7è

Objectif de chaque atelier

- Fournir aux participants les éléments essentiels pour la compréhension et l'application d'une *méthode référencée*
- Présenter des éléments de contexte, économique et réglementaire *des Projets domestiques*
- Expliquer les modalités de *l'appel à projets* de la Caisse des Dépôts

1. Changement de fluides HFC dans les installations de froid

12 novembre 2007

9h à 12h30

Paris 13^eAccueil à partir de
8h30**1/ L'appel à projets domestiques CO₂**

- Les projets domestiques : pourquoi ?
- Le cadre réglementaire national : l'arrêté du 2 mars 2007
- Organisation de l'appel à projets de la CDC

*Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS***2/ Méthodologie « Changement de fluides dans les installations de froid »**

- Une méthode référencée, pourquoi ? à quoi ça sert ?

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

- Présentation de la méthode

- Exemples

*Arnaud VIEL, ECOSECURITIES***3/ Questions / réponses***avec la participation des intervenants et un représentant du CITEPA***2. Production d'énergie thermique**

12 novembre 2007

14h à 17h30

Paris 13^eAccueil à partir de
13h30**1/ L'appel à projets domestiques CO₂**

- Les projets domestiques : pourquoi ?
- Le cadre réglementaire national : l'arrêté du 2 mars 2007
- Organisation de l'appel à projets de la CDC

*Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS***2/ Articulation entre les Projets domestiques / quotas d'émission de CO₂ / Certificats d'économies d'énergie***Daniel CAPPE, ATEE***3/ Méthodologie « Production d'énergie thermique »**

- Une méthode référencée, pourquoi ? à quoi ça sert ?

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

- Présentation de la méthode

*Arnaud VIEL, ECOSECURITIES***4/ Exemples d'application***Daniel CAPPE, ATEE, et Roland GENIER, CLUB C2E ATEE***5/ Projet de méthodologie « Economies d'énergie »***Roland GENIER, CLUB C2E ATEE***6/ Questions / réponses***avec la participation des intervenants et un représentant du CITEPA*

3. Méthanisation d'effluents d'élevage

14 novembre 2007

14h à 17h30

Paris 7^e

(nombre de places
limité à 40)

Accueil à partir de
13h30

1/ L'appel à projets domestiques CO₂

- Les projets domestiques : pourquoi ?
- Le cadre réglementaire national : l'arrêté du 2 mars 2007
- Organisation de l'appel à projets de la CDC

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

2/ Méthodologie « Méthanisation d'effluents d'élevage »

- Une méthode référencée, pourquoi ? à quoi ça sert ?

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

- Présentation de la méthode

- Exemples

Arnaud VIEL, ECOSECURITIES

3/ Questions / réponses

avec la participation des intervenants et un représentant du CITEPA

4. Valorisation de biodéchets en biométhane-carburant

16 novembre 2007

9h30 à 12h30

Paris 7^e

(nombre de places
limité à 25)

Accueil à partir
de 9 heures

1/ L'appel à projets domestiques CO₂

- Les projets domestiques : pourquoi ?
- Le cadre réglementaire national : l'arrêté du 2 mars 2007
- Organisation de l'appel à projets de la CDC

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

2/ Méthodologie « Valorisation de biodéchets en biométhane-carburant »

- Une méthode référencée, pourquoi ? à quoi ça sert ?

Yves ANDRE, CAISSE DES DEPOTS

3/ Présentation de la méthode et exemple d'application

Pierre HIRTZBERGER, LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE

4/ Questions /réponses

avec la participation des intervenants et un représentant du CITEPA

Renseignements complémentaires

Pour l'appel à projet de la CAISSE DES DEPOTS, Yves André : yves.andre@caissedesdepots.fr

Renseignements sur les ateliers et inscription : ATEE, Patricia Cottura : fax 01 49 85 06 27

**INVITATION à retourner à l'ATEE
par fax au 01 49 85 06 27**

Inscription obligatoire

(le lieu de rendez-vous vous sera précisé par email sur votre confirmation d'inscription
Important : merci de vous munir d'une carte d'identité pour accéder aux salles de réunion)

M. _____

Société _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Tél. _____

Fax _____

Email (impératif) _____

- Je m'inscris au séminaire d'information « Projets domestiques CO₂ » pour les ateliers suivants :
- Atelier n° 1 :** Changement de fluides HFC dans les installations de froid
12 novembre 2007 de 9h à 12h30
 - Atelier n°2 :** Production d'énergie thermique
12 novembre 2007 de 14h à 17h30
 - Atelier n°3 :** Méthanisation d'effluents d'élevage
14 novembre 2007 de 14h à 17h30
 - Atelier n°4 :** Valorisation des bio déchets en biométhane-carburant
16 novembre 2007 de 9h30 à 12h30

Adressez-nous ci-dessous ou sur une feuille séparée par fax au 01 49 85 06 27

- Vos attentes par rapport à l'atelier (ou aux ateliers) choisi(s).....

- Le type de projet que vous envisagez de mettre en œuvre

Vos questions sur la ou les méthodes.....

Renseignements complémentaires

ATEE - Patricia COTTURA - Tél. 01 46 56 35 41 – Fax 01 49 85 06 27

**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**